



Newsletter 09/2020 de l'EICom

Berne, le 30.09.2020

Atelier sur la surveillance du marché

En raison de la situation actuelle, l'atelier sur la surveillance du marché annoncé pour le 6 novembre 2020 doit malheureusement être annulé. Nous vous informerons de la date de l'atelier 2021 en temps utile.

Modification du rapport du marché à terme

Le rapport hebdomadaire sur le marché à terme publié par l'EICom contient désormais encore plus d'informations intéressantes. À la page « Électricité EU, CO₂, charbon et gaz », les Peak contrats annuels sont représentés en plus des Base contrats annuels. Une nouvelle page a été ajoutée : « Matières premières, coûts marginaux, Clean Dark Spread et Clean Spark Spread ». Le Clean Dark (Spark) Spread correspond au revenu net obtenu par un exploitant de centrale à charbon (ou à gaz), calculé en tenant compte de la vente d'électricité, de l'achat de charbon (ou de gaz) et du nombre requis de certificats de CO₂. Dans le nouveau rapport du marché à terme, les coûts marginaux des centrales (lignite, houille et gaz) sont représentés pour différents rendements sous forme de graphiques et de tableaux. Le Clean Dark Spread et le Clean Spark Spread sont également représentés pour différents rendements.

[Rapport du marché à terme du 29.09.2020](#)

Légère réduction des prix de l'électricité 2021

Les prix suisses de l'électricité en approvisionnement de base vont légèrement diminuer pour les ménages en 2021. C'est ce qui ressort des calculs de la Commission fédérale de l'électricité EICom. Un ménage type paiera l'année prochaine 20,5 centimes par kilowattheure (ct./kWh), ce qui correspond à une réduction de 0,2 ct/kWh (- 1 %).

Les quelque 630 gestionnaires de réseau de distribution suisses avaient jusqu'au 31 août 2020 pour faire connaître à leurs clients et à l'EICom leurs tarifs d'électricité de l'année prochaine. Les tarifs se composent des tarifs d'utilisation du réseau, des tarifs de l'énergie, des redevances dues aux collectivités publiques et du supplément perçu sur le réseau. Selon les calculs des valeurs médianes de l'EICom, la situation est la suivante :

Un ménage type qui consomme 4500 kWh par année (profil de consommation H4) paiera l'année prochaine 20,5 ct./kWh, soit 0,2 ct./kWh de moins qu'en 2020. Cela correspond à une facture annuelle d'électricité de 922 francs (- 10 francs). Dans l'ensemble, 38 % des gestionnaires de réseau augmentent leurs tarifs, tandis que 39 % les réduisent, et 23 % ne les modifient pas.

On observe, pour les tarifs 2021, des tendances opposées. D'une part, pour un ménage type, les coûts de réseau augmentent de 9.3 ct./kWh à 9.5 ct./kWh (+ 2 %), alors que les prix de l'énergie baissent de 7.9 ct./kWh à 7.7 ct./kWh (- 3%). Les redevances dues aux collectivités publiques restent stables à 0.8 ct./kWh, ainsi que le supplément de réseau, qui reste inchangé au maximum légal de 2,3 ct./kWh.

La situation des petites et moyennes entreprises en Suisse est la suivante : les coûts du réseau et le supplément de réseau restent constants, tandis que les prix de l'énergie (- 3 %) et les redevances et prestations fournies à des collectivités publiques (- 2 %) diminuent. Le tarif total baisse ainsi légèrement.

Les tarifs d'électricité 2021 des différentes communes et des gestionnaires de réseau peuvent être consultés et comparés dès maintenant sur le site Internet de l'ECom sous www.prix-electricite.elcom.admin.ch.

Renseignements :

Antonia Adam, Médias et communication
Commission fédérale de l'électricité ECom
Secrétariat de la commission
Christoffelgasse 5
CH-3003 Berne
Téléphone +41 58 466 89 99
antonia.adam@elcom.admin.ch
www.elcom.admin.ch